

LETTRE OUVERTE A LA POPULATION SUR LES PROPOS POLEMIQUES DE M. MARIE-SAINTE CONCERNANT LE LYCEE SCHÆLCHER.

La section locale du SNES Martinique au lycée Schœlcher, en tant que syndicat, s'est interdit d'intervenir dans le débat de la construction du lycée concernant la conservation de tout ou partie du bâti tout comme le choix entre une reconstruction à l'identique ou une reconstruction moderne. Notre position a été la suivante : nous demandions des conditions décentes de travail pour les élèves et les personnels du lycée. La situation créée par le rejet du permis de construire et de démolir est l'occasion d'une polémique dont nous tenons à dénoncer le caractère outrancier et scandaleux. Responsables syndicaux et professeurs, nous ne pouvons que nous indigner des atteintes portées au climat obligatoirement serein qui doit accompagner les études de nos élèves. Se répandre sur les médias comme le fait monsieur Marie-Sainte porte un grave préjudice à notre communauté scolaire qu'il nous faut fustiger de la part d'un élu qui ne peut ignorer ce qu'il fait.

Concernant l'historique de cette reconstruction il faut rappeler que le Président Marie-Jeanne a toujours été favorable à l'idée de raser le lycée Schœlcher. C'est ce qu'il nous a exprimé dès 2000 lorsque nous avons commencé à batailler pour sa reconstruction. Pour information, la Région réalisait des travaux qui n'ont d'ailleurs pas été terminés, sur le budget de 1998. C'est dire l'intérêt que la collectivité avait à l'égard du lycée. Par la suite, on a vu apparaître – puis disparaître dans les limbes – un document qui se voulait une prospective d'entretien, de rénovation et de construction des lycées de la Martinique. Dire que le lycée a fait l'objet de travaux intensifs de rénovation jusqu'en 2006 nous paraît une présentation fallacieuse qui ne correspond pas à notre vécu. On passe sous silence les dysfonctionnements répétés comme le traitement des éclats de béton et de mise à nu des fers qui ont commencé à rouiller. Les travaux réalisés nécessitaient une étanchéisation des parties traitées : à notre connaissance rien de tel n'a été réalisé.

Lorsque nous avons commencé à discuter avec la Région, le discours de monsieur Soumbo envisageait 5 ans de délais de construction. Cette durée paraissait dès le début trop courte au regard des délais nécessités pour le lycée Centre Sud (Ducos) et celui du Nord Caraïbe (Bellefontaine). Par ailleurs, nous étions partis dans un premier temps sur la construction d'un lycée de transit, solution rapidement abandonnée par la Région. Pourquoi, sinon pour un problème de coût, alors qu'un lycée de transit apparaît comme nécessaire pour permettre la rénovation des lycées de Fort-de-France et du Lamentin. Sans compter les rénovations de collèges...

Lorsque la Région nous a proposé, pour remplacer le lycée de transit, une opération de construction à tiroirs qui permettait de maintenir ensemble toute l'équipe pédagogique et les élèves –condition posée dès le début et qui avait donc justifié le projet d'un lycée de transit - , nous avons dit oui car nous sommes loin d'être hostiles aux économies : le portefeuille du contribuable nous importe car nous sommes aussi contribuables.

Plusieurs projets ont été présentés aux personnels mais celui que la Région a retenu n'était pas celui qui avait les faveurs de la communauté scolaire. De plus, la notion de barre, même sous forme de modules appelés bâtiments évoquant des structures séparées, nous est apparue à bannir.

A mesure que l'étude du projet avançait il nous est apparu qu'il comportait de graves risques pour nous, notamment en termes de bruit, de ventilation. On nous l'a présenté comme le lycée de demain, mais il faut dire que nous sommes plus que sceptiques. Le hall

d'entrée, recouvert, les coursives recouvertes et la « rue » le long du bâtiment, couverte elles aussi sont autant de facteurs de bruit. Or un établissement scolaire est un lieu bruyant de par les démonstrations des élèves qu'il faut rendre silencieux pour que la communauté scolaire puisse travailler en toute quiétude. Dans le même temps nous avons pu découvrir, derrière des espaces intéressants (parking, hall d'entrée, théâtre) des espaces bien plus étriqués. Ainsi, alors que les bâtiments actuellement en place sont largement séparés les uns des autres par des cours que l'on aurait très bien pu paysager et arborer, les arbres dans le projet sont relégués à l'arrière, le long de la piste de course... Les salles de classes sont tellement étroites qu'elles ne comportent qu'une porte sur la coursive, la Région se retranchant derrière les normes respectées avec des portes faisant communiquer les salles entre elles. Or un tel schéma – quand bien même il respecterait les normes officielles ne nous paraît absolument pas adapté aux risques de panique liés à un séisme. La réponse du président Soumbo est que les bâtiments construits par la Région, sur appui antisismique, ne créent pas de panique en cas de séisme (sic ! Quid de la valeur scientifique de cette affirmation péremptoire ?). D'ailleurs si une deuxième porte s'avérait impossible à installer tant les dimensions des salles étaient étriquées, il ne pouvait pas plus être question d'ouvrir cette porte sur la coursive extérieure, car cette dernière n'aurait plus respecté les normes de flux. Nous nous interrogeons donc sur cette exigüité des salles et des coursives qui interdisent toute modification... Idem aussi sur le trajet des élèves pour entrer dans le lycée. Trajet prévu par les parkings dans un premier temps, rejeté par la vie scolaire car ne permettant pas de contrôler les entrées et sorties des élèves, il se fera par la rue, en exposant les élèves aux intempéries. Ce ne sera pas mortel mais cela nous paraît là encore peu confortable pour un établissement dernier cri.

Plusieurs faits sont venus attirer notre attention :

- D'abord, depuis que la construction du lycée est annoncée, jamais la Région n'a communiqué, malgré nos demandes répétées, pour expliquer à la population que les élèves ne seront aucunement éparpillés ailleurs. On aurait ainsi évité d'affoler de nombreux parents qui ont préféré mettre leur enfant ailleurs de peur qu'il ne puisse finir sa scolarité au lycée. Ainsi a-t-on diminué la population scolaire du lycée.
- Le lycée devait continuer à fonctionner sur site pendant les travaux, maintenant son âme avec son personnel et ses élèves. C'est d'ailleurs ce qui ressort du document officiel présenté nous semble-t-il à plusieurs reprises et notamment pour le permis de construire.
- Ensuite, le président Soumbo a appris du recteur que la baisse d'effectifs sur la Martinique s'élevait à 600. En réalité le chiffre vrai est 800. Mais le président de la commission éducation, en charge du dossier a commencé à penser tout haut, et à nous dire, qu'après tout, en pratiquement 2 ans, 3 sûrement, c'était l'équivalent du lycée Schœlcher (1500 élèves prévus à terme) qui disparaissait. Evidemment il ne tenait nullement compte d'un certain nombre de facteurs : ce sont les établissements de Fort-de-France qui sont les plus attractifs et donc les moins touchés !
- Est-ce dans l'optique de diminuer plus rapidement la population scolaire du lycée Schœlcher ? Est-ce parce que la Région s'est rendu compte du surcoût que nécessitaient les mesures de sécurité pour démolir et reconstruire en présence d'élèves ? Dès le mois de mai, monsieur Soumbo propose aux chefs d'établissements du Igt V. Schœlcher, du Ipo Joseph Gaillard, au Ip Pointe des Nègres et au lycée Bellevue, de transférer les élèves du lycée Schœlcher sur les 3 autres établissements, la direction restant au lycée (pour y faire quoi?!). Les pressions sont tellement fortes que tout le monde se raidit. Et nous déposons un préavis de grève pour toute la fin de l'année en appelant la presse.

- Nous comprenons peu après la précipitation de la Région à sortir le personnel du lycée : lors d'un Conseil d'Administration au lycée Schœlcher, nous apprenons d'un bref échange entre la représentante de la ville, madame Elisabeth Landi, et monsieur Soumbo, que la Région n'a jamais présenté son projet à la ville de Fort-de-France, dont on sait pourtant – c'est assez visible – qu'elle est en pleine rénovation et réaménagement. Plus embêtant, ce même monsieur Soumbo déclare qu'il sera toujours temps à la Ville de découvrir le projet lors de l'examen du permis de construire, preuve du mépris imbécile de la Région à l'égard du premier édile de Fort-de-France. Nous considérons que c'est imbécile, puisque le permis dépend de la ville...A moins en réalité que cela ne soit volontaire. Car, alors que la Région nous assure chaque fois que nous nous rendons à l'Hôtel de Région pour l'examen des plans et des réalisations que le permis ne posera pas de problème, tout étant prêt et que même le PLU (plan local d'urbanisme, établi semble-t-il dès 2005 par la ville de Fort-de-France) est respecté. La suite nous montrera qu'il n'en était rien. Est-ce pourquoi les porteurs du projet étaient si nerveux lors d'une des dernières séances ?
- Lors de ce même CA nous apprenons qu'une commission devait se réunir pour le classement de tout ou partie du lycée. La réunion n'avait pu se faire comme prévu à l'origine à cause du mouvement du 5 février, elle doit se tenir en juin. Commentaire de monsieur Soumbo : le Président Marie-Jeanne, ayant connaissance de la tenue de cette commission a déclaré que si la France voulait garder son lycée, qu'elle pouvait le garder ! Autrement dit, le sort du lycée Schœlcher dépend de la susceptibilité du premier homme de la Région, qui crache même sur l'argent qui accompagne le classement d'un site...D'autres - syndiqué CSTM de Bellevue – déclarent qu'on va « détruire ce lycée de mulâtres », rumeur qui court depuis trop longtemps comme les propos d'un administratif de la Région qui dénonçait les lycées « élitistes » comme si l'élitisme était une tare : on voit bien dans ce dossier le résultat du manque d'élites à la Région !
- Enfin, monsieur Marie-Sainte déclenche la polémique en attaquant monsieur Lechtimy, et en menaçant de répartir les élèves sur les autres fleurons de la Martinique, car ce lycée est un danger et que la responsabilité d'un mort pèsera sur la conscience du Député-maire de Fort-de-France. Certes...mais monsieur Marie-Sainte a la mémoire courte. Il oublie qu'en 2003, alors que les personnels du lycée avaient fait grève pour préserver la sécurité des élèves, il avait visité le lycée avec la presse, déclarant éhontément : « je ne vois aucun bâtiment délabré, je ne vois que des bâtiments en bon état ». Il oublie qu'il y a peu, une polémique a surgi entre le recteur – Madame Le Morzelec – et la Région et que des cars avaient été affrétés pour permettre à l'UPEM, aux parents d'élèves et aux élèves de Bellefontaine – mais aussi à quelques élèves venus d'ailleurs faire la claque – de venir séquestrer le recteur pour réclamer l'ouverture de Bellefontaine. Et messieurs Marajo et Arneton de l'UPEM de crier que tous les autres établissements de la Martinique, étaient plus dangereux que le lycée Bellefontaine. Le secrétaire académique du SNES, présent dans la salle 301 du rectorat avait alors proposé aux deux représentants de l'UPEM de bloquer le recteur pour réclamer la reconstruction de tous les établissements de type lycée qui étaient dangereux. Il lui a été répliqué que là n'était pas la question.

A l'heure actuelle, les personnels et les élèves se retrouvent dans un établissement qui n'a jamais été repeint depuis plus de 10 ans, dont les ouvertures – quand il y en a ! – ne fonctionnent pas correctement sur la quasi-totalité des bâtiments, et avec un matériel obsolète quand il n'est pas délabré et quand il existe. Les quelques ordinateurs disparaissent à une allure curieuse parfois sans la moindre effraction mais avec une quantité telle qu'on se

demande si l'enlèvement du matériel n'a pas duré plusieurs jours ou s'il ne s'agissait pas d'un commando en mission....

Nous réclamons maintenant du matériel dans les salles d'enseignement général (minimum un poste de télévision, un magnétoscope + un ordinateur, une webcam le tout sur réseau administratif et pédagogique dans l'établissement permettant de faire l'appel, de gérer les notes en instantané et de projeter à tout moment images ou films sur l'écran du téléviseur.)

Nous réclamons des salles de travail – nos cabinets disciplinaires font l'affaire – pour les professeurs dûment équipées, dotées d'un matériel entretenu et non laissé à l'abandon quand il n'est pas pillé (cabinet des lettres par exemple).

Nous réclamons enfin des tableaux blancs pour les collègues qui le réclament, des salles de travail informatisées en nombre pour les élèves et pour les professeurs,

Un serveur de secours pour les points névralgiques comme le CDI,

Une gestion des licences, des achats de logiciels ainsi que imprimantes afin de rationaliser les matériels....

Une salle de restauration digne de ce nom pour les élèves avec la mise en place d'un self moderne en aménagement, permettant de donner envie aux élèves de manger avec un système moins lourd que celui de réservation la veille pour le repas.

Qu'un élu comme monsieur Marie-Sainte reprenne l'idée que la Région aurait des fonds – qu'elle serait riche, en sorte ! – alors qu'elle abandonne le lycée Schœlcher dans cet état de délabrement du bâti et des outils d'enseignement a de quoi étonner : l'argent est fait pour être dépensé utilement. Remplacer les contrats aidés par des entreprises ne fait pas notre affaire, construire ailleurs des écoles pour parader, non plus.

A l'heure actuelle, le fonctionnement des attributions de matériel dans le lycée semble occulte. On oscille entre réseau d'amis, de partis ou incompétence. Ce lycée semble volontairement à l'abandon malgré la volonté d'un nombre plus nombreux de personnels dévoués à le faire exister, à l'animer pour permettre aux élèves d'y trouver intérêt et attachement.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que la Région s'est révélée incompétente à gérer le dossier d'un lycée dont au fond elle n'a pas envie qu'il voit le jour. Elle profite pour transformer ce dossier non en collaboration avec la Ville de Fort-de-France, mais en machine de guerre contre son maire, en pleine bataille pour l'article 74 et dans la perspective des Régionales. Cela permet à monsieur Marie-Sainte – qui n'a aucune chance d'accéder à la tête de la Région si le Président Marie-Jeanne disparaît – de tenter d'acquérir une stature d'homme politique fiable. En même temps, on comprend que si l'on réussissait à faire disparaître monsieur Letchimy, le paysage politique devenant fade et insipide, chacun – même monsieur Marie-Sainte – aurait une chance d'émerger. Et pourtant, ne serait-il pas temps, devant tant d'échecs et de gâchis, de tourner les pages de ces hommes politiques d'une autre époque ? Cette époque a sa raison d'être, elle a sa légitimité et sa grandeur mais le présent et le futur ne sauraient se décalquer sur le passé. Et après tout, que la ville de Fort-de-France décide de réserver, dans certaines zones les vestiges de son passé et de celui de toute la Martinique, semble bien légitime, voire sain ! Nous voyons mal comment on peut dire vouloir rassembler lorsqu'on cherche à éliminer et à détruire.

Maintenant, que la Région déclare vouloir éparpiller les élèves du lycée Schœlcher, qu'elle déclare vouloir fermer le lycée pour dangerosité est de l'ordre du Grand Guignol. Ainsi crier au danger quand rien n'a été fait pendant toutes ces années pour consolider réellement le

lycée...c'est se moquer de ses électeurs ! Lors du dernier séisme, ce sont de nombreux autres établissements qui se sont fendus voire écroulés, bien plus récents, et non le lycée Schœlcher ; et on ne les a pas plus réparés que le lycée. Enfin, la Région – dans son poker menteur avec la Ville de Fort-de-France – prend en otage nos enfants, nos élèves, en jouant de la peur ; et ce faisant, elle espère secrètement vider le lycée Schœlcher avant même de le reconstruire. Nous la rassurons : la communauté scolaire du lycée Schœlcher refusera de quitter son lycée et nous entendons poursuivre tranquillement l'année scolaire pour obtenir, comme l'année dernière des résultats époustouflants.

C'est cela, œuvrer véritablement pour l'avenir du pays et de ses enfants, c'est notre force tranquille.

Tout le reste ne peut que servir de repoussoir à un référendum qui donnerait plus de pouvoir à des individus dont le masque, en tombant ne découvre que ruines et que mensonges.

Yvon JOSEPH-HENRI

Secrétaire académique adjoint du SNES
Martinique
Membre du CA du lycée Schœlcher
Membre du bureau du SNES du lycée
Schoelcher

Régis AUBRY

Secrétaire académique adjoint du SNES
Martinique
Membre du CA du lycée Schoelcher
Secrétaire de la section locale du SNES
Martinique

Epilogue

Devant l'incapacité de la Région à gérer le dossier du lycée Schœlcher, devant sa précipitation à jeter aux quatre vents les élèves et le personnel du lycée, nous nous interrogeons à voix haute pour savoir si la Ville ne pourrait « offrir » un lycée à des orphelins quasi SDF¹. Il semble que la Ville de Fort-de-France se soient révélée bien plus concernée par l'avenir des enfants de la Martinique en matière d'éducation et de formation que la Région....si nos informations notamment sur les internats à Bellevue sont exactes. D'une manière encore plus générale, qui a dépouillé les lycées des contrats aidés chargés de l'entretien – et donc présents environ 32 heures par semaine – par des entreprises qui ne font que passer, tuant un peu plus les lycées exsangues de personnels adultes ?

D'ici peu, gageons que d'autres bombes que le lycée Schœlcher, du côté du Nord Atlantique, risquent d'exploser et compromettre l'image angélique des dirigeants d'une Région qui n'ont guère fait pour l'Education des Petits Martiniquais dont pourtant ils se complaisent à utiliser l'expression comme un bonbon qu'on fait tourner dans sa bouche.

¹ ...pour reprendre la formule du Président Marie-Jeanne en 2003 lorsqu'il avait été interpellé sur le sort des Toss basculant à la Région